



CHAVANNES-PRÈS-RENENS ECUBLENS SAINT-SULPICE



BUDGET 2023

PRÉAMBULE

Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice,

Le Commandant, avec l'appui de l'État-major pour les propositions d'achats de matériel et de formation professionnelle, a élaboré le budget du SDIS Chamberonne selon l'article 7 du règlement intercommunal.

1. Introduction

L'élaboration du budget, lié au fonctionnement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne, est faite au premier semestre afin de le valider durant l'été par la Commission Consultative du Feu et de le présenter aux Conseils communaux en fin d'année.

L'engagement du Quartier-Maître au poste administratif de 60 % est effectif au 1er juillet 2022 et comptabilisé dans le compte no 650.3189.00 "prestations de tiers".

2. Revenus de l'activité

Les revenus de l'activité pour 2023, en augmentation, sont établis sur l'activité de l'année en cours qui suit la même tendance que 2022. Les frais facturés, ainsi que la participation ECA, subissent une très légère augmentation en raison d'un retour de prestation informatique appliquée, voir compte no 650.3151.00 "maintenance informatique" et selon les comptes 2021.

Pour mémoire, la participation de l'ECA étant variable, il n'est pas possible de prévoir précisément si elle va augmenter ou diminuer. Celle-ci dépend de plusieurs facteurs: interventions, effectif du personnel, cours de formation, mise à disposition des véhicules ECA aux cours cantonaux, etc.

3. Participation des communes

Le budget 2023 présente, après estimation de la participation ECA et des frais facturés, une diminution de CHF 39'850.-- soit 6.64 % sur la quote-part à la charge des communes de l'Entente. Les communes de Chavannes-près-Renens, d'Ecublens et de Saint-Sulpice se retrouvent avec une charge en diminution de respectivement CHF 9'254.--, CHF 22'352.-- et CHF 8'244.--.

4. Conclusion

Le budget 2023 propose une légère baisse qui représente 1.48 CHF par habitant. Il présente une évolution stable par rapport aux années précédentes et conforme à son fonctionnement.

Etabli à Chavannes-près-Renens le 24.08.2022

Le commandant

Major Frédéric Jacot

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	SDIS CHAMBERONNE	762 950.00	762 950.00	785 300.00	785 300.00	655 203.45	655 203.45
65	SDIS CHAMBERONNE	762 950.00	762 950.00	785 300.00	785 300.00	655 203.45	655 203.45
650	SDIS CHAMBERONNE	762 950.00	202 800.00	785 300.00	185 300.00	655 203.45	203 198.90
650.3003.00	Jetons commission du feu	5 100.00		4 700.00		4 300.00	
* 650.3013.00	Soldes pour exercices, sinistres, gardes	345 000.00		357 500.00		386 096.25	
650.3013.01	Charges impôt source sur exercices antérieurs					2 179.05	
* 650.3030.00	Cotisations AVS - AF - AC	32 500.00		28 500.00		31 003.70	
650.3069.00	Frais de gestion (bourse Chavannes)	12 000.00		12 000.00		9 843.75	
* 650.3091.00	Formation professionnelle	27 000.00		23 100.00		17 283.65	
650.3093.00	Visites sanitaires, médicales	5 000.00		5 000.00		4 299.00	
650.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 000.00		1 500.00		1 728.10	
650.3102.00	Annonces, journaux et documentation	1 250.00		1 500.00		300.00	
650.3111.00	Achat matériel de bureau et informatique	6 500.00		6 500.00		3 902.50	
* 650.3116.00	Achat matériel	33 800.00		29 500.00		7 576.45	
650.3151.00	Maintenance informatique	12 900.00		17 900.00		5 667.00	
650.3154.00	Entretien du matériel, équipement	8 500.00		10 000.00		2 605.20	
* 650.3155.00	Entretien des véhicules / carburant	18 500.00		18 500.00		12 689.10	
650.3161.00	Loyers locaux SDIS, charges comprises	120 700.00		120 700.00		120 520.00	
* 650.3170.00	Revue, rapport et réceptions	17 500.00		40 000.00		4 959.50	
650.3181.00	Frais publipostage & affranchis. pour	6 500.00		7 500.00		6 482.85	
* 650.3182.00	Téléphone	2 700.00		2 500.00		2 676.95	
* 650.3186.00	Assurances	9 200.00		8 500.00		8 928.30	
* 650.3189.00	Prestations de tiers	88 300.00		81 200.00		10 008.15	
650.3193.00	Cotisations à des associations	5 200.00		5 200.00		3 960.15	
650.3199.00	Frais divers	3 800.00		3 500.00		8 193.80	
* 650.4356.00	Intervention, frais facturés		30 000.00		20 000.00		32 600.00
650.4399.00	Autres recettes		300.00		300.00		54.55
650.4399.01	Produits impôt source sur exercices antérieurs						2 179.05
650.4651.00	Participation ECA		172 500.00		165 000.00		168 365.30
651	QUOTES-PARTS DES COMMUNES		560 150.00		600 000.00		452 004.55
651.4521.00	Quote-part commune de CHAVANNES-PRÈS-RENENS		182 471.00		191 725.00		144 433.85
651.4521.01	Quote-part commune d'ECUBLENS		275 027.00		297 379.00		224 028.15
651.4521.02	Quote-part commune de SAINT-SULPICE		102 652.00		110 896.00		83 542.55

Habitants au 31.12.2021

Chavannes-près-Renens

8 767

Ecublens

13 214

Saint-Sulpice

4 932

Total**26 913**

Observations

- 650.3013.00 Diminution en raison du transfert de soldes sur le compte no 650.3189.00 "prestations de tiers". Adaptation en projection de la situation 2022.
- 650.3030.00 En relation avec le budget "soldes" du compte no 650.3013.00.
- 650.3091.00 Formations externes spécifiques pour les membres DPS, pour les cadres formateurs APR, des formations "antichute" et pour les chauffeurs véhicules lourds.
- 650.3116.00 Achats d'équipements spécifiques destinés à l'intervention.
- 650.3155.00 Maintien du montant en relation avec le coût élevé des carburants.
- 650.3170.00 Adaptation par rapport aux années précédentes sans revue.
- 650.3182.00 Diminution selon rapport des comptes des années précédentes.
- 650.3186.00 Adaptation selon les contrats des assurances.
- 650.3189.00 Augmentation attribuée au poste de Quartier-Maître, à 60% selon grille salariale.
- 650.4356.00 Recette sur la base du rapport des comptes 2021 et des interventions en 2022.

Chavannes-près-Renens, le 24 août 2022/SO/cc